

Lettre aux ASSOCIATIONS

LA LETTRE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BÉTHUNE
UNE VILLE COLLABORATIVE, DURABLE, INNOVANTE

Décembre 2024



ÉDITO

Cher(e)s bénévoles,

À l'heure où nous arrivons au terme de cette année 2024, nous vous remercions sincèrement pour votre engagement et pour le travail collaboratif que nous menons ensemble tout au long de l'année. Quelle chance pour la Ville de Béthune de compter plus de 242 associations et de nombreux bénévoles qui œuvrent, bien souvent dans l'ombre, à la réussite de vos activités. Vous êtes des acteurs majeurs de l'animation et de la vitalité de notre Ville. Bravo et merci !

Comme à l'accoutumée, la grande soirée des bénévoles au théâtre a été, pour nous, l'occasion de valoriser vos activités et de mettre en avant la longévité de certaines associations qui font battre le cœur de la commune. En 2024, nous avons maintenu notre accompagnement, notamment financier, et nous avons souhaité également simplifier vos demandes de subvention pour plus de lisibilité dans les critères d'attribution et, pour plus de clarté, repenser les modalités d'utilisation des salles municipales.

L'année 2025 sera à nouveau riche d'événements et nous vous souhaitons beaucoup de succès dans l'organisation de vos manifestations à venir. Cet investissement a d'ailleurs attiré l'attention de la fédération française des trucs qui marchent qui, lors de sa visite à Béthune, nous a félicités pour notre dynamisme local et la qualité des actions associatives ; des félicitations que je tenais à partager avec vous.

2025 sera donc encore une année riche sur le plan humain où nous nous efforcerons de saluer et de renforcer le bénévolat.

Avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, pleines de joie, de plaisir, de précieux moments de partage et de convivialité.

Ginette LOISEAU
Adjointe en charge
de la Vie Associative,
des Fêtes et des Animations

Oliver GACQUERRE
Maire de Béthune

Vous avez une question ou thématique que vous souhaiteriez voir traitée dans une prochaine édition ?
Adressez-nous votre requête à : Svc_Politiques_Associatives@ville-bethune.fr

SUBVENTIONS : FACILITER VOS DÉMARCHES

Le dynamisme de la Vie Associative est une des richesses de la Vie Locale et pour cela, nous vous en remercions. Il contribue au rayonnement de la Ville et au développement culturel, éducatif, social et sportif des Béthunois. La municipalité a à cœur de soutenir les initiatives menées par les associations. Comme évoqué et présenté lors de la plénière associative du 17 mai dernier, la Ville de Béthune s'engage dans une démarche de transparence vis-à-vis des associations bénéficiaires de subventions.

En dépit d'un contexte très fortement marqué par la contrainte budgétaire, la municipalité a tenu à ce que cet engagement trouve une efficacité et plus de rationalité en définissant des critères d'aide aux associations.

Cette démarche est guidée par une volonté :

- de justice et d'équité,
- de lisibilité et de transparence,
- de connaissance de tous, des modalités d'attribution de l'aide aux associations.

Elle répond à deux enjeux principaux : l'adéquation et la complémentarité entre les projets associatifs et les politiques publiques municipales ainsi qu'une plus grande maîtrise des aides financières.

Vous recevrez courant décembre un courrier vous présentant la démarche de demande de subvention pour l'année 2025.

1 770 000€

Un budget stable consacré à la vie associative

+

Pour les associations béthunoises,
Location d'une salle communale
=
Tarif préférentiel



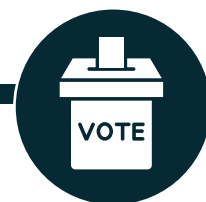
Courant décembre 2024 : envoi du courrier annonçant le lancement de la campagne de subvention 2025.



Courant janvier 2025 : dépôt des demandes de subvention sur la plate-forme MGDIS (avec l'ensemble des PJ réglementaires et le tableau de critérisation)



Entre février et mars 2025 : instruction et étude des dossiers déposés



Avril 2025 : vote des subventions aux associations, étudiées au Conseil Municipal





LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES :

LES TEMPS FORTS DE CES DERNIÈRES SEMAINES



18 AVRIL ET 17 MAI LES PLÉNIÈRES

Des temps qui permettent de nous rencontrer et d'échanger sur toutes les actions de l'année par les associations et sur les différents partenariats que nous avons ensemble.



OCTOBRE ROSE

En lien étroit avec le centre communal d'action sociale (CCAS), les associations se sont mobilisées à travers de multiples actions de sensibilisation pour les habitants.

Un grand merci à vous.



La Ville de Béthune propose d'accompagner les associations qui le souhaitent, dans la réalisation de leurs initiatives (ex : mise à disposition de salle, de matériel, mise en avant de leurs actions...).

Envie de vous mobiliser ?

**Le Service Vie Associative reste à votre disposition
au 03 21 63 00 26**



31 AOÛT FORUM DES ASSOCIATIONS : 110 STANDS PRÉSENTS SUR LA GRAND'PLACE

Le Forum constitue le rendez-vous incontournable du monde associatif. Il permet de mettre en lumière la diversité de la vie associative béthunoise à travers ses nombreuses thématiques : solidarité, culture, enseignement, animation, engagement citoyen, sport, santé...

Les béthunois ont été, à nouveau, nombreux à venir à votre rencontre.



6 DÉCEMBRE LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

La Ville de Béthune souhaite saluer l'engagement des nombreux bénévoles, qui par leurs actions quotidiennes, animent le tissu associatif : la soirée des bénévoles intervient dans ce contexte afin de créer de la convivialité, de la cohésion et plus globalement du lien social. C'est aussi, pour la Ville, un moyen de reconnaître et de valoriser votre dévouement !

Sans compter les nombreuses manifestations que vous portez chaque année dans vos structures et qui font rayonner Béthune comme les quartiers d'été, les fêtes de quartier, la fête des voisins...

LE COVA : UNE INSTANCE QUI VOUS REPRÉSENTE

Créé en 2017, le Conseil d'Orientation de la Vie Associative (COVA) est une instance béthunoise inédite, représentative du tissu associatif béthunois. Ce conseil est composé de 16 représentants associatifs béthunois répartis en 5 thématiques : Sport, Cohésion Sociale, Culture, Animation, Engagement Citoyen. Il se réunit tous les trimestres, sous la présidence de Ginette Loiseau, Adjointe au Maire en charge de la vie associative, des fêtes et animations.

Pour solliciter le COVA ou prendre rendez-vous : COVA@ville-bethune.fr

LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE : VOTRE GUICHET UNIQUE

Le service Vie Associative, situé au Centre Administratif Victor Hugo, assure à la fois la gestion administrative, le planning des infrastructures et leur entretien, ainsi que l'organisation de l'événementiel associatif. Pour toute demande de mise à disposition de salle, de matériel, de subvention, gestion des demandes de travaux de communication, transmission d'informations relatives au fonctionnement des associations, orientation des nombreuses demandes associatives vers le bon interlocuteur, organisation d'événements (ex : forum des associations, salon du bénévolat, soirée des bénévoles...), le service vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Attention, toute demande doit être anticipée au moins deux mois à l'avance.

Tél. : 03 21 63 00 65



DES INITIATIVES BÉTHUNOISES QUI INSPIRENT : FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRUCS QUI MARCHENT

En août 2024, Olivier GACQUERRE, Maire de Béthune, recevait la visite de Raphaël RUEGGER, co-fondateur de la Fédération des Trucs qui Marchent. Avec ses équipes et depuis 3 ans, Raphaël fait le tour de France des « trucs qui marchent » dans les villages et villes de France à la rencontre d'élus qui ont mis en place ou accompagné des initiatives locales qui fonctionnent sur leur territoire. Un « Truc qui marche » se doit d'être local, avoir fait ses preuves et doit pouvoir être duplicable.

Bonne nouvelle pour la Ville de Béthune, nous avons de nombreuses initiatives qui marchent et qui ont profondément touché la fédération, notamment les actions de la Confrérie des Charitables mais aussi le dispositif des Benjamins de l'histoire béthunoise.

C'est donc avec une grande fierté que le Maire de la Ville, accompagné de 15 Charitables en tenue de service, s'est rendu à la grande soirée annuelle des « Trucs qui marchent » pour faire la promotion de la Ville et de ses initiatives devant plus de 1500 personnes venues de toute la France (élus locaux, ministres, personnalités du monde économique et associatif, habitants...). Olivier GACQUERRE a pu rappeler l'attachement et le profond respect que l'on a pour la Confrérie des Charitables, vieille de plus de 836 ans, en rappelant qu'à Béthune, quelles que soient nos distinctions, nos conditions sociales, nos origines ... on ne part jamais seul. Ce soir-là, six maires de tous horizons ont pu être mis à l'honneur. Bravo à tous et merci à la Fédération Française des Trucs qui Marchent !

AGENDA 2025

Les Voeux
du Maire



Samedi 25 janvier

Le Carnaval fait
son grand retour !



Dimanche 13 avril

Fête de
la Pentecôte



8 et 9 juin

Salon du
bénévolat et
Forum des
associations



Dimanche 7
septembre